

CONCOURS ÉTOILES EFFERVESCENCE

Présenté par  GILEAD

Le concours des «**Étoiles EFFERVESCENCE**» récompense trois chercheuses et chercheurs au Québec qui se sont particulièrement distingué(e)s par leur contribution scientifique et qui ont récemment collaboré avec l'industrie des sciences de la vie et des technologies de la santé.

Lors de cette troisième édition du concours, les gagnantes et les gagnants auront l'occasion de présenter leurs travaux et leur expertise. Ces dernier(e)s seront annoncé(e)s lors du Gala EFFERVESCENCE 2022 et se verront remettre une bourse en argent offerte par notre partenaire Gilead.

Dossier de candidature

1. Une courte biographie, d'au plus 250 mots, qui pourra être publiée ;
2. Une photo couleur de la candidate ou du candidat, haute résolution format PNG ;
3. Une courte description des services distinctifs rendus à l'industrie des sciences de la vie, ou des partenariats conclus, incluant la période de réalisation, qui démontre le caractère innovant de l'expertise, du service ou du produit ;
4. Le CV de la candidate ou du candidat, incluant son dossier de publication, et le cas échéant les propriétés intellectuelles détenues ;
5. Une lettre de motivation de la candidate ou du candidat, d'au plus 500 mots, expliquant pourquoi elle ou il mérite le titre d'Étoile EFFERVESCENCE.

Les candidatures devront être soumises par courriel à **Robin Durand** (rdurand@montreal-invivo.com) en **un seul fichier PDF**, avant le **1er avril 2022**.

Sélection des récipiendaires

Un comité de sélection composé de cinq membres du secteur québécois des sciences de la vie et du domaine scientifique du Québec analysera les candidatures et sélectionnera les trois récipiendaires. Veuillez noter que le comité ne fournira pas de rétroaction suite à l'analyse des dossiers de candidature.

Qui peut déposer sa candidature ?

- Personne ayant un statut de chercheuse ou chercheur (voir annexe) dans un établissement de recherche reconnu par le FRQ [1], ayant au plus 10 années d'expérience cumulatives démontrées;
- Personne ayant concrétisé des ententes de services innovants et distinctifs avec l'industrie des sciences de la vie locale et/ou internationale (Pharmaceutiques, Biotechnologies, Technologies médicales), depuis au moins 2 ans. Les services peuvent être: modèles analytiques, validation, consultation, plateforme technique de validation, tests spécialisés, etc. ;
- Personne impliqué(e) activement depuis au moins 2 ans dans un partenariat avec l'industrie locale et/ou internationale pour le développement d'une innovation dans le secteur des sciences de la vie;
- Personne ayant lancé une entreprise pour commercialiser des résultats de recherche (voir Annexe).

Le comité de sélection encourage les personnes issues des groupes considérés comme minoritaires par le gouvernement, incluant les femmes, les personnes non binaires, noir-e-s, autochtones, appartenant à une minorité racisée et/ou aux communautés LGBTQIA2+ et/ou étant en situation de handicap, à déposer leur candidature.

CONCOURS ÉTOILES EFFERVESCENCE

Prix associés aux récipiendaires du concours Étoiles

- Une bourse de 1000 \$ offerte par notre partenaire Gilead ;
- Une invitation au candidat à venir présenter son expertise, ses services distinctifs et ses intérêts de partenariat privé lors du Gala d'EFFERVESCENCE 2022 ;
- Une visibilité du profil des chercheuses et chercheurs récompensé(e)s, ainsi que de leurs projets de recherche sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre de Montréal InVivo ;
- Une formation personnalisée pour la présentation de votre projet à la façon des TED Talks.

... D'autres prix seront également annoncés bientôt !

À propos d'EFFERVESCENCE - Le futur des sciences de la vie

EFFERVESCENCE est un événement distinctif et fédérateur qui s'adresse à l'ensemble de l'écosystème des sciences de la vie et des technologies de la santé. Axée sur le futur des sciences de la vie, la programmation de l'événement offre une vision multidisciplinaire et avant-gardiste du secteur. EFFERVESCENCE propose aux chercheurs, aux entreprises et aux acteurs du secteur des sciences de la vie, une occasion unique de faire des rencontres, bâtir des relations d'affaires, participer à des conférences inspirantes et découvrir les nouveautés de l'industrie, le tout dans un univers expérientiel et stimulant pour les participants.

Cocréé par 14 partenaires en 2019, la 1ère édition a réuni 550 participants, dont 116 conférenciers. Plus de 225 rencontres B2B ont été enregistrées sur la plateforme de l'événement.

EFFERVESCENCE 2022 réunit 17 partenaires organisateurs, et se tiendra du **10 au 12 mai 2022** au **Marché Bonsecours de Montréal**.

Pour plus d'information,
rendez-vous sur
effervescencemtl.com !



Annexe : Définitions, statuts et rôles

RÉFÉRENCE : RÈGLES GÉNÉRALES COMMUNES DU FRQS – 30 JUIN 2021

Statut en recherche : statut caractérisant la situation professionnelle et les qualifications d'une personne pour déterminer son admissibilité à un programme des FRQ, que ce soit en tant que chercheur principal ou chercheuse principale, co-chercheur ou co-chercheuse.

Il existe six statuts en recherche : Statuts relatifs aux subventions et bourses de carrière :

1. Chercheur ou chercheuse universitaire :

Personne qui :

a. est rémunérée :

- Soit pour un poste régulier de professeur ou de professeure, soit pour un poste universitaire de professeur ou de professeure sous octroi, dans un établissement universitaire reconnu par les FRQ pour gérer du financement;
- Soit à titre de chercheur ou chercheuse à temps plein, titulaire d'un Ph. D., dans un établissement reconnu par les FRQ pour gérer du financement et faisant partie des CIUSSS, des CISSS ou d'autres établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux ayant un lien d'affiliation universitaire institutionnelle; ET

b. a une affiliation universitaire québécoise lui permettant de diriger seule des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs et des projets de recherche de manière autonome;

Se qualifient également :

- La personne en début de carrière, répondant au critère a) et occupant un poste permettant de rencontrer le critère b), mais en attente que les démarches et délais administratifs prévus pour ce faire soient venus à terme;
- La personne retraitée d'un établissement reconnu qui a cessé de rencontrer le critère a) tout en poursuivant ses activités de recherche ou de supervision dans ledit établissement avec l'engagement formel de ce dernier.

2. Chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne :

Personne qui :

a. est rémunérée pour un poste à temps plein ou à temps partiel par un établissement employeur reconnu par les FRQ pour gérer du financement; ET

b. a une affiliation universitaire québécoise lui permettant de diriger seule des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs et des projets de recherche de manière autonome; ET

c. a complété un diplôme professionnel dans le domaine de la santé humaine, suivi d'une formation à la recherche d'au moins deux ans; ET

d. possède un permis de pratique en règle lui permettant d'exercer sa profession au Québec.

Se qualifient également :

- La personne en début de carrière, répondant aux critères a) et c) et en attente d'une qualification pour le critère b) par son établissement ;
- La personne retraitée d'un établissement reconnu qui a cessé de rencontrer le critère a) tout en poursuivant ses activités de recherche ou de supervision dans ledit établissement avec l'engagement formel de ce dernier.

3. Chercheur ou chercheuse de collègue :

Personne titulaire d'un Ph. D. employée pour l'équivalent d'une tâche à temps plein dans les établissements d'enseignement collégial reconnus par les FRQ pour gérer du financement et les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT). Les règles des programmes peuvent prévoir des critères plus spécifiques.

Cette personne doit en outre avoir l'autonomie professionnelle nécessaire pour diriger des projets de recherche et occuper :

- Un poste d'enseignant ou enseignante dans un établissement d'enseignement collégial ;
- OU un poste de chercheur ou chercheuse dans un CCTT ;
- OU un poste dans un établissement d'enseignement collégial dont la tâche est composée d'au moins 75 % d'activités de recherche.